



Lettre de rentrée

Septembre 2026



La lettre de l'inspection pédagogique pour l'enseignement de SNT et la spécialité NSI en lycée

Chères collègues, chers collègues,

Alors que débute une nouvelle année scolaire, je tiens à saluer votre engagement quotidien au service des enseignements de SNT et de NSI dans l'académie de Toulouse. Votre travail est essentiel : dans un monde où le numérique est présent dans de nombreux domaines, vous offrez à vos élèves la possibilité d'en comprendre les enjeux.

En cette rentrée, je vous encourage à poursuivre votre investissement en continuant à valoriser et promouvoir l'enseignement de l'informatique dans votre établissement, à innover dans vos pratiques, et à être des ambassadeurs et ambassadrices de cette discipline exigeante, passionnante et ouverte à toutes et tous. Il est nécessaire que l'informatique au lycée devienne un choix évident pour chaque élève motivé, notamment pour les jeunes filles afin qu'elles osent enfin se projeter dans ces métiers d'avenir. Nous savons que les stéréotypes de genre s'installent tôt, et que l'orientation vers les filières scientifiques—et l'informatique en particulier— reste trop souvent perçue comme « réservée » à un public masculin. Pourtant les talents féminins sont indispensables pour construire un numérique plus inclusif, plus innovant et plus représentatif de notre société. Je compte sur votre conviction et votre implication pour relever ce défi.

Cette lettre vise à faire le point sur les actualités des deux disciplines, à partager des repères utiles pour l'année scolaire et à valoriser les différentes actions menées au sein de l'académie.

Je souhaite la bienvenue aux trois professeurs stagiaires (deux dans le public, un dans le privé), lauréats des concours de recrutement, et aux trois enseignants entrants dans l'académie suite aux opérations de mouvement. Je tiens également à remercier les collègues que je peux solliciter pour la préparation et l'animation d'actions de formation, la conception de sujets et l'organisation de concours ou d'examens.

A l'image des autres disciplines, notre académie possède depuis la rentrée 2025, un interlocuteur académique pour le numérique (IAN) pour la discipline NSI/SNT. C'est Thomas RICART qui assure ces missions : accompagner le déploiement des programmes et de la stratégie du numérique éducatif, mutualiser et valoriser les ressources pédagogiques, animer des groupes de réflexion d'enseignants et faire remonter les pratiques innovantes en NSI.

Au niveau national, Jean-Marie CHESNEAUX et Marc DE FALCO sont les inspecteurs généraux en charge du pilotage et du suivi des enseignements de NSI/SNT.

Nous rappelons l'existence du [site académique dédié à l'informatique](#). Vous y retrouverez l'ensemble des informations institutionnelles et de nombreuses ressources.

Un compte académique X [@InfoTlse](#) permet de réaliser une veille institutionnelle de la discipline. N'hésitez pas à vous y abonner.

Vous assurant de mon écoute, de mon soutien et de ma disponibilité pour vous accompagner, je vous souhaite une très belle année scolaire.

Olivier GINESTE, IA-IPR Mathématiques, Référent NSI

Baccalauréat : Bilan académique de la mise en œuvre de la nouvelle épreuve pratique

La note de service du 4 juillet 2025, publiée au BO n°31 du 21 août 2025 modifie les modalités de l'épreuve pratique du baccalauréat à compter de la session 2026.

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre des nouvelles modalités, deux webinaires vous ont été proposés. Ils sont disponibles sur le site académique. A la fin de la session 2026, vous avez été nombreux (plus de 30) à me faire parvenir par courriel vos retours et je vous en remercie vivement. Voici un bilan synthétique :

Points positifs

* Organisation et déroulé

◇ Le format à 2 candidats fait consensus.

Il permet :

- Un suivi individualisé (échanges plus fréquents, aide ciblée).
- Une évaluation plus fine des 4 compétences (autonomie, analyse, programmation, communication).
- Une réduction du stress pour les examinateurs (moins de charge cognitive).

◇ Interaction orale renforcée :

- Permet de mieux évaluer la compréhension des élèves (ex : reformulation des consignes, explication des choix algorithmiques).
- Valorise les échanges entre examinateur et candidat, rendant l'épreuve moins "scolaire" et plus proche d'un TP classique.

◇ Préparation logistique simplifiée :

- Moins de machines à configurer (2 postes par session).
- Installation rapide des candidats et transitions fluides.

◇ Évaluation par compétences :

- Grille claire et structurée (tableaux d'indicateurs fournis).
- Moins d'arbitraire dans la notation (évite les découpages en fractions de points).

* Qualité pédagogique des sujets

◇ Richesse des contextes :

- Sujets **diversifiés et réalistes** (ex : traitement d'images, gestion de données, algorithmes appliqués).
- Stimulants pour les élèves et les examinateurs (meilleure adéquation avec les attentes des EDS en maths/physique).

◇ Calibrage horaire :

- Durée adaptée à 1h (la majorité des élèves terminent entre 30 et 50 minutes).

◇ Banque publique :

- Permet aux élèves de se préparer efficacement (révision des sujets en amont).
- Transparence appréciée par les enseignants et les candidats.

Points de vigilance

* Hétérogénéité et contenu des sujets

◇ Niveau de difficulté et de longueur variable

- Certains sujets sont trop faciles, d'autres trop complexes
- Des questions complexes en début de sujet entraînent un blocage précoce des candidats fragiles (stress accru)
- Certaines notions peu ou pas abordées dans les sujets : piles, files, arbres, graphes, stratégies algorithmiques ...

◇ Banque de sujets

- Coquilles et bugs dans les énoncés ou le code fourni
- Certaines erreurs ont été corrigées après la présélection des sujets par les enseignants, ce qui augmente le temps de préparation des examinateurs
- Le nombre de sujets est insuffisant (23 en 2026) : le choix est contraint (pour les gros établissements) et cela facilite le bachotage.
- Difficultés d'installation sur les machines des lycées des bibliothèques spécifiques

* Difficultés pour les élèves

◇ Appropriation du sujet:

- Certains sujets sont denses avec un texte introductif très long.
- La mise en forme de certains sujets est à reprendre : police trop petite, présentation peu aérée, difficultés à distinguer les questions dans le code fourni
- Certaines syntaxes utilisées sont complexes et pas forcément utilisées par les candidats : f-strings, écriture en compréhension de listes imbriquées, printf

◇ Élèves fragiles :

- Si la première question est trop difficile, certains abandonnent rapidement
- Hésitation à demander de l'aide

* Évaluation

◇ Grille de compétences:

- Écart trop important entre « fragile » et « satisfaisant » (manque de nuances)
- Difficulté à distinguer « satisfaisant » et « maîtrisé » (critères flous)

◇ Harmonisation entre examinateurs :

- Variabilité du positionnement du degré de maîtrise de la compétence selon l'examineur

Vos suggestions d'amélioration

- Augmenter le nombre de sujets dans la banque (au moins 60 sujets) et la renouveler chaque année de moitié, diversifier les thèmes abordés (couverture plus large du programme), réduire la dépendance aux bibliothèques externes, améliorer la présentation (police, mettre en évidence les zones de code à compléter)
- Proposer un questionnaire fiable (sans erreur), plus progressif avec une question préliminaire simple hors contexte
- Maintenir deux candidats par session
- Clarifier les indicateurs de la grille de compétences et ajouter un autre niveau « en cours d'acquisition »

Nouveau programme SNT—Rentrée 2027

La [lettre de saisine du Conseil supérieur des programmes \(CSP\)](#) en date du 20 juillet 2026, du ministre de l'Éducation Nationale concerne la rénovation du programme de **sciences numériques et technologie (SNT)** en classe de seconde pour y intégrer l'apprentissage de l'**intelligence artificielle (IA)** dès la rentrée 2027.

Points clés de la saisine :

- * **Objectif** : Intégrer une formation dédiée à l'IA (fonctionnement, usages, éthique et impact social) à raison d'une heure par semaine intégrée aux SNT. Le volet consacré à l'intelligence artificielle visera à :
 - ⇒ poser les bases d'une compréhension scientifique et technique de l'IA ;
 - ⇒ donner à chaque élève les clés d'un usage éclairé des outils numériques et des intelligences artificielles dans leurs apprentissages ;
 - ⇒ développer l'esprit critique en abordant les dimensions sociétale, éthique, juridique et environnementale.
- * **Volume horaire** : Le format de l'enseignement en SNT doit évoluer vers un volume horaire hebdomadaire porté à **2 heures** (au lieu d'1h30 actuellement).
- * **Perspectives** : Une réflexion globale sur le contenu, la pensée informatique et algorithmique, ainsi qu'une adaptation future pour les lycées professionnels

La lettre de saisine termine par ce paragraphe : « La mise en application du programme rénové de sciences numériques et technologie de la classe de seconde devant intervenir à la rentrée scolaire 2027, **vous publierez votre projet de programme au plus tard au mois de décembre 2026.** »

Un plan de formation à destination des enseignants de SNT pour les accompagner dans la mise en œuvre de ce nouveau programme sera élaboré et déployé dans l'académie lors du premier semestre de 2027, en collaboration avec l'EAFc.

TRAAM—Projet académique toulousain « Cyber sécurité » retenu par le national.

Les Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) sont un dispositif national co-piloté par la direction du numérique pour l'éducation ([DNE](#)) et l'Inspection générale (IGESR). Ils visent à mobiliser à bon escient le numérique dans les usages pédagogiques grâce à des expérimentations menées directement dans les classes, avec les enseignants et leurs élèves.

Le dispositif suit un calendrier annuel : appel à candidature en début d'année (février), sélection des projets en juin, travaux de septembre à mai. Le pilotage est assuré au niveau national par la DNE et l'IGESR, et en académie par un inspecteur (IA-IPR, IEN-ET, IEN-EG) accompagné de l'Interlocuteur Académique au Numérique (IAN).

Suite à l'appel à projet 26-27, l'académie de Toulouse a répondu et a été retenu en juin 2026 sur la thématique suivante :

« La cyber sécurité est essentielle pour protéger les données personnelles, commerciales et gouvernementales. Les cyberattaques peuvent entraîner des pertes financières, endommager la réputation des organisations et exposer les individus et les entreprises à divers risques. Avec l'essor des technologies numériques et l'interconnexion des réseaux, la cyber sécurité est devenue une priorité stratégique pour les gouvernements, les entreprises et les individus. Les réseaux sociaux représentent des cibles privilégiées pour les cyberattaques en raison de leur popularité et de la quantité massive de données personnelles qu'ils hébergent. Les utilisateurs partagent de nombreuses informations sur ces plateformes, ce qui expose leurs données personnelles à des risques, tels que le vol d'identité, la fraude et les cyber harcèlements. »

Ressources EDUSCOL pour [l'enseignement de la NSI](#) et/ou de [la SNT](#) en classe de seconde

Je rappelle la publication, en août 2023, du [VADEMECUM](#) sur les enseignements SNT et NSI.

Je souhaite insister sur les **points suivants en lien avec ce document** :

- ◆ L'importance de la trace écrite en informatique dans les apprentissages
- ◆ L'importance de la mise en œuvre d'un rituel de début de séance
- ◆ L'importance d'une évaluation diversifiée
- ◆ L'importance de la démarche de projet

PROGRAMME ACADÉMIQUE DE FORMATION

Le Programme Académique de Formation 2026-2027, fondé sur les demandes des personnels, sur les priorités institutionnelles et académiques, sera prochainement actualisé sur le site de l'EAFC.

L'Ecole Académique de la Formation Continue propose comme l'an dernier deux types de formations :

- à inscription individuelle : **vous devez vous abonner sur la page dédiée**. Dès la programmation de la session, vous recevrez une notification qui vous proposera de vous pré inscrire.
- à inscription collective : après concertation en équipe d'un établissement ou d'un réseau d'établissement, **vous devez vous rapprocher de votre chef d'établissement**. Deux formations collectives de proximité sont proposées cette année au PRAF :
 - ⇒ SNT mise en œuvre didactique et pédagogique
 - ⇒ NSI mise en œuvre didactique et pédagogique



J'attire votre attention sur le fait qu'une formation à public désigné "SNT - Formation Initiale" est de nouveau proposée cette année aux professeurs qui assurent pour la première fois l'enseignement de SNT à la rentrée 2026. Si vous êtes concernés, vous devez vous rapprocher de votre chef d'établissement qui procèdera à votre inscription via un formulaire que nous enverrons dès la fin de la crise cyber actuelle.

VISITES CONSEILS DANS LES CLASSES DE SNT/NSI

Nous poursuivrons cette année, avec mes chargées de mission, nos visites conseils dans les classes de SNT/NSI afin de rencontrer, d'échanger et d'accompagner les professeurs. **Dans l'académie, l'inspection pédagogique régionale accompagne plus particulièrement les entrants et les néo-titulaires dans la discipline NSI avec des visites d'accompagnement qui sont systématiquement programmées.**

Nous rencontrerons, dans la mesure du possible, également les équipes, pour mieux cibler les besoins de formation pour le PRAF 27-28. Celles menées l'an passé nous ont permis des échanges de proximité de qualité avec toutes celles et ceux que nous avons eu l'occasion de rencontrer. Elles sont nécessaires en vue d'harmoniser les pratiques à l'échelon académique.

CHANGEMENT DE DISCIPLINE

Il n'y a toujours pas de concours interne de prévu, mais les changements de disciplines sont possibles, dans le même corps. Si vous souhaitez changer de discipline, contactez l'inspection à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 26-27.

PROMOUVOIR LE NUMÉRIQUE ET L'INFORMATIQUE

En 26-27, la semaine nationale du numérique et des sciences informatiques ne sera pas reconduite.

Cela ne signifie pas qu'il n'est plus nécessaire de promouvoir l'enseignement NSI et les métiers du numérique. Au contraire, il est constaté dans l'académie depuis maintenant deux années consécutives une baisse des effectifs des élèves qui choisissent l'enseignement de NSI en première et terminale. **Il est donc important d'agir !**

La spécialité NSI c'est quoi ?



Ainsi, lors de la 3ème édition de la semaine nationale du numérique et des sciences informatiques, un parcours ELEA « La spécialité NSI c'est quoi ? » a été réalisé, en collaboration avec la DRANE et le IAN, et diffusé dans vos établissements. Le parcours est interactif et adaptatif, avec la présentation de nombreux métiers en lien avec le numérique et d'activités à réaliser par les élèves pour découvrir les différents enjeux du programme de l'EDS NSI. Il peut être réalisé en classe de SNT, ce qui assure le fait de sensibiliser tous les élèves de seconde, notamment les filles, mais également en dehors du temps de classe.

◇ **Les Olympiades académiques de NSI**

Sur le modèle des Olympiades proposées en classes de premières dans d'autres disciplines nous avons initié depuis trois ans, les [Olympiades académiques en NSI](#). Pour sa quatrième édition, nous avons renouvelé le travail collaboratif des **trois académies – Toulouse, Montpellier et Versailles** – pour concevoir ensemble un sujet commun. Les élèves ont ainsi composé sur **un sujet partagé, fruit d'un véritable travail inter-académique**.

De ce fait, un **classement inter-académique a pu être élaboré**, afin de renforcer l'émulation entre les territoires, tout en valorisant les réussites locales. Nous retrouvons 3 lauréats toulousains dans ce classement. Bravo pour leur performance !

Nous remercions vivement les partenaires fidèles (IRIT, département informatique UT3, LAAS, INSA, CNES, CNES et la région Occitanie), les nouveaux partenaires (Département mathématiques UT3, CALMIP), et les professeurs qui ont contribué à la promotion du concours et qui ont inscrit leurs élèves.

Nous vous espérons encore plus nombreux pour la prochaine session de ces Olympiades NSI !

◇ **Le concours général**

[Le concours général](#) évalue les candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels dans le cadre d'épreuves exigeantes. Les candidatures des élèves sont proposées par leurs professeurs au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Les épreuves ont lieu au cours du deuxième trimestre.

◇ **Les trophées NSI**

[Les Trophées NSI](#) récompensent des projets informatiques réalisés par les lycéennes et les lycéens durant l'année scolaire dans le cadre de l'enseignement de spécialité « numérique et sciences informatiques. » Ce concours vise à promouvoir la richesse de cet enseignement et à inciter les élèves, notamment les filles à s'y intéresser lors de leurs choix de spécialités.

Le palmarès académique de la session 2026 est [disponible sur ce site](#).

Bravo aux élèves pour leur investissement et à leurs professeurs pour leurs accompagnements !

Il est à noter qu'un projet toulousain était nominé pour le palmarès national :

⇒ CO2 ANALYSER (Lycée François d'Estaing à Rodez) pour le prix « nature et informatique—première »

◇ **Girls Can Code**

L'association PROLOGIN organise depuis 2014 les stages « Girls Can Code! », des stages **gratuits** d'initiation à la programmation pour les collégiennes et les lycéennes.

L'objectif de ces stages est de réduire les inégalités et de favoriser l'insertion des femmes dans le monde de la tech.

Des stages sont régulièrement organisés dans l'académie. Les informations (lieux et dates) sont directement transmises dans les secrétariats de vos établissements.

◇ **Elles Bougent**

Cette association a pour objectif de renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques. Elle a de nombreux partenaires (entreprises, établissements d'enseignement supérieur, associations) et peut vous mettre en contact avec des femmes ingénieures ou techniciennes pour des interventions en classe, des visites...

◇ **Et les concours [La nuit du code](#), [Al-Kindi](#), [Castor](#), [Algoreéa](#), [Prologin](#) ...**

Très belle année scolaire !